



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

QUATRIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE SECURITE DE L'AVIATION POUR LA REGION AFRIQUE – OCEAN INDIEN (RASG-AFI/4)

(Nairobi, Kenya, les 12 et 13 octobre 2017)

Point 3 de l'ordre du jour : Point sur la sécurité mondiale

3.1 Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP)

(Présentation du Secrétariat)

SOMMAIRE

Le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP, Doc 10004) présente une stratégie d'appui à la priorisation et l'amélioration continue de la sécurité de l'aviation. L'objectif général du GASP est de guider un développement harmonieux de la planification de la sécurité régionale et des États, appuyé par les activités de sécurité régionale coordonnées par les groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG), les organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO), le développement coopératif de programmes de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité (COSCAP), les États et l'industrie.

Conformément à son processus d'actualisation établi, le GASP est révisé tous les trois ans. L'Édition 2017-2019 du GASP reflète les changements consécutifs aux recommandations de la 39^{ème} Session de l'Assemblée (A38) et à celles de la Deuxième Conférence de haut niveau de 2015 (HLSC 2015). Elle comprend la nouvelle feuille de route nouvellement élaborée de la sécurité de l'aviation dans le monde.

Ce document présente à titre informatif la dernière version de l'Édition 2017-2019 du GASP, consultable sur <http://www.icao.int/gasp>. L'Édition 2017-2019 du GASP a été approuvée par le Conseil lors de sa 208^{ème} Session en mai 2016 et a été adoptée lors de la 39^{ème} Session de l'Assemblée de l'OACI (27 septembre – 7 octobre 2016).

Suite à donner par la réunion au paragraphe 4.

REFERENCES

- Résolution A39-12 de l'Assemblée
- Doc 10004, Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde
- Doc 10046, Rapport de la Deuxième Conférence de haut niveau sur la sécurité

INTRODUCTION

1.1 L'OACI s'efforce d'atteindre l'objectif de développement sûr et ordonné de l'aviation civile par une coopération entre les États membres et d'autres parties prenantes. À cette fin, l'Organisation a établi les Objectifs stratégiques de sécurité, de capacité et d'efficacité de la navigation aérienne. Le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) présente une stratégie d'appui à la priorisation et l'amélioration continue de la sécurité de l'aviation civile. Par ce document, qui contient la nouvelle feuille de route de la sécurité de l'aviation dans le monde, l'OACI promeut l'harmonisation et la coordination des efforts destinés à améliorer la sécurité de l'aviation civile internationale.

1.2 L'Édition 2017-2019 du GASP a été approuvée par le Conseil lors de sa 208^{ème} Session en mai 2016 et adoptée lors de la 39^{ème} Session de l'Assemblée (27 septembre – 7 octobre 2016).

1.3 Dans la Résolution A39-12 : *Planification mondiale de l'OACI en matière de sécurité et de navigation aérienne*, l'Assemblée a reconnu l'importance d'un cadre mondial d'appui à l'Objectif stratégique de l'OACI en matière de sécurité. L'Assemblée a en outre décidé que le GASP, ainsi que le Plan mondial de navigation aérienne (GANP), serviront de cadres pour l'élaboration et pour la mise en œuvre de plans régionaux, sous régionaux et nationaux en assurant ainsi l'harmonisation et la coordination des efforts visant à améliorer la sécurité, la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne de l'aviation civile internationale. Le GASP, comprenant la feuille de route de la sécurité de l'aviation dans le monde, sert de plan d'action destiné à assister la communauté de l'aviation dans l'attente des objectifs présentés dans le Plan, à travers un cadre de référence commun structuré pour toutes les parties concernées.

2. DISCUSSION

2.1 L'Édition 2017-2019 du GASP présente les changements apportés suite aux recommandations de la 39^{ème} Session de l'Assemblée (A39) et à celles de la Deuxième Conférence de haut niveau sur la sécurité de 2015 (HLSC 2015). L'Édition 2017-2019 du GASP conserve le cadre, les objectifs et les outils de performance de la sécurité de l'Édition 2014-2016. Le GASP en étant encore à un stade précoce de mise en œuvre, les parties prenantes continuent encore à se familiariser avec l'édition précédente du Plan et à œuvrer dans le sens de sa mise en œuvre. La raison sous-tendant le maintien de la stabilité du cadre du GASP et de ses principales composantes est de permettre aux parties prenantes d'en poursuivre la mise en œuvre. Les délais associés aux objectifs proches et à moyen terme (2017 et 2022, respectivement) sont maintenus. Le délai associé à l'objectif à long terme est passé de 2027 à 2028 pour l'aligner sur les dates des sessions de l'Assemblée. Le contenu du GASP a été amélioré pour en faciliter la mise en œuvre. La révision vise aussi à renforcer le lien entre le GASP et le GANP.

2.2 Les changements sont essentiellement éditoriaux et cherchent à améliorer le flux logique du document (par exemple, l'explication de concepts de haut niveau, puis l'examen de leurs spécificités). Ils présentent aussi le plan du document conformément aux principes directeurs standard des publications numérotées officielles (avec numérotation des paragraphes et des sections) pour le rendre convivial.

2.3 Un changement important de l'Édition 2017-2019 du GASP est l'élaboration d'une nouvelle feuille de route de la sécurité de l'aviation dans le monde intégrée dans un appendice. La feuille de route a pour objectif de garantir que les initiatives en matière de sécurité produisent les avantages attendus, associés aux objectifs du GASP par une coordination renforcée en réduisant ainsi les incohérences et la duplication d'efforts.

2.4 Des informations détaillées sur les conseils et l'assistance pour la mise en œuvre pour les États se trouvent dans un appendice du GASP. Il s'agit de l'initiative Aucun pays laissé de côté (NCLB), du programme prochaine génération de professionnels de l'aviation (NGAP), du système intégré d'analyse et de compte rendu des tendances de la sécurité

(iSTARS), du fonds pour la sécurité (SAFE), de la coordination et de la collaboration avec les partenaires de la sécurité de l'aviation avec le Partenariat d'assistance à la mise en œuvre de la sécurité de l'aviation (ASIAP), du programme d'Arrangement de coopération pour la prévention et la gestion *des* événements de santé publique de l'aviation civile (CAPSCA) et des produits et services de la navigation fondée sur les performances (PBN).

2.5 Un nouvel appendice a également été intégré pour donner une orientation sur les indicateurs de sécurité et le niveau des indicateurs d'activités. Ces indicateurs ont été présentés à la HLSC 2015. Cet ajout est une première étape dans l'élaboration et la mise en œuvre d'indicateurs mondiaux pouvant être adaptés aux niveaux régional, sous régional et national et appuie l'atteinte des objectifs du GASP ayant trait au programme national de sécurité (PNS).

3. CONCLUSION

3.1 Le GASP donne une vision à long terme devant aider l'OACI, les RASG et d'autres entités régionales, les États et l'industrie à élaborer une stratégie harmonisée de la sécurité. L'inclusion de la feuille de route de la sécurité de l'aviation dans le monde dans le GASP offre un cadre de référence commun et structuré pour toutes les parties concernées garantissant que les initiatives en matière de sécurité produisent les avantages attendus, associés aux objectifs du GASP.

4. SUITE A DONNER PAR LA REUNION

4.1 La réunion est invitée à approuver le projet de Conclusion suivant :

3.1 PROJET DE CONCLUSION - PLAN POUR LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION DANS LE MONDE (GASP)

Que les États,

a) sont priés d'établir un plan national de sécurité comprenant des objectifs et des cibles conformes au plan régional de sécurité et dans la ligne des objectifs du GASP, tels que la feuille de route de la sécurité de l'aviation dans le monde, et fondé sur les besoins de sécurité opérationnelle ; et

b) sont invités à soumettre à l'OACI leurs commentaires sur la feuille de route de la sécurité de l'aviation dans le monde et à faire des suggestions pour la prochaine Edition 2020 -2022 du GASP via e-mail à : GASP@icao.int .

— FIN —